

Titre professionnel assistant(e) de vie aux familles

Titre professionnel (TP de niveau 5)

 **certif**
info

Niveau V (CAP, BEP)

Niveau européen 3 : Savoirs couvrant des faits,
principes, concepts généraux

[Code Certif Info N°53176]

Avertissement : cette fiche est en état archivé

Descriptif, Objectif et Programme

Descriptif

L'assistant(e) de vie aux familles intervient ponctuellement ou régulièrement pour faciliter la vie quotidienne de personnes dites « fragilisées » comme les personnes âgées, malades ou handicapées, de familles avec de jeunes enfants ou tout simplement de toute personne qui les sollicite.

Cela se traduit par des services tels que l'assistance pour l'hygiène corporelle, l'alimentation, les déplacements, le bien-vivre dans la société, la prise en charge de leurs jeunes enfants, l'entretien de leur cadre de vie.

Objectif

L'assistant(e) de vie aux familles assure ses fonctions de façon autonome et s'adapte à des contextes familiaux différents. Il (elle) veille à prendre en compte la personne dans sa globalité, à établir des relations interpersonnelles tout en maintenant la distance professionnelle nécessaire et à respecter la vie privée des personnes aidées. Il (elle) favorise l'autonomie des personnes aidées. Il (elle) intervient dans le respect des règles de sécurité en prévenant les différents risques (domestiques, biologiques, psycho-sociaux, routiers ou liés à l'activité physique). En cas d'urgence, il (elle) applique des consignes de sécurité. Il (elle) intervient dans un champ de compétences bien défini en veillant à ce que les limites ne soient pas dépassées.

L'ADVF est en contact direct avec la personne aidée, qu'elle soit adulte ou enfant, et/ ou avec la famille. S'il (si elle) a un encadrant, il (elle) lui rend compte régulièrement. Selon la situation de la

personne, il (elle) peut intervenir en complémentarité avec des professionnels de la santé, des travailleurs sociaux et d'autres aides à domicile. Il (elle) peut être amené (e) à alerter des services d'urgence.

L'emploi s'exerce le plus souvent à temps partiel. Les horaires sont variables et souvent en discontinu. Le travail peut s'effectuer entre midi et 14 heures, le soir ou le week-end. Les déplacements sur les différents lieux d'intervention peuvent représenter un temps important. La possession d'un moyen de locomotion est souvent nécessaire en milieu rural ou dès lors que les transports en commun ne sont pas assurés. Il (elle) travaille avec des clients parfois en difficulté physique ou psychique (personnes en fin de vie, par exemple).

Modules

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 01. Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 02. Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 03. Assister les personnes dans l'entretien de leur cadre de vie et dans la préparation de leur repas

Poursuite et débouchés

Débouchés

Métiers visés :

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie
- Garde à domicile
- Garde d'enfants.

L'emploi d'assistante de vie aux familles s'exerce le plus souvent au domicile des particuliers et parfois, dans leur espace privé, au sein de structures collectives. Il peut s'exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples.

Autres informations

RNCP

Inscrit de droit Fiche n° 4821

<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/4821>

Certificateur

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Valideur

Ce titre remplace

Titre professionnel assistant(e) de vie (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-24984.html>)

Ce titre est remplacé par

Titre professionnel assistant(e) de vie aux familles (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-88309.html>)

Session de l'examen

Année de la première session	Année de la dernière session
Information non communiquée	2016

Domaine(s) de formation

44028 : Auxiliaire vie sociale

42056 : Service à la personne

44030 : Assistance maternelle

Lien(s) vers les métiers (ROME)

K1302 : Assistance auprès d'adultes

K1303 : Assistance auprès d'enfants

K1304 : Services domestiques

K1305 : Intervention sociale et familiale

Groupes formation emploi (GFE)

R : Santé, social, soins personnels

Domaine de spécialité (NSF)

330 : Réalisation de services sanitaires et sociaux

Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non

Textes officiels

[Arrêté du 19/12/2007](#)

Publication : 15/01/2008

Descriptif : Arrêté du 19 décembre 2007 portant modification de l'arrêté du 6 juin 2006 relatif

au titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles

Code NOR : ECED0774148A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ECED0774148A>

Modification : Oui

[Arrêté du 06/06/2006](#)

Publication : 04/07/2006

Descriptif : Arrêté du 6 juin 2006 relatif au titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles modifiant l'arrêté du 22 juillet 2003 relatif au titre professionnel d'assistant(e) de vie

Code NOR : SOCF0611289A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCF0611289A>

Abrogation : Oui

[Arrêté du 16/03/2011](#)

Publication : 20/04/2011

Descriptif : Arrêté du 16 mars 2011 relatif au titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles modifiant l'arrêté du 22 juillet 2003 modifié relatif au titre professionnel d'assistant(e) de vie.

Code NOR : ETSD1104756A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ETSD1104756A>

Modification : Oui

[Arrêté du 15/07/2013](#)

Publication : 26/07/2013

Descriptif : Arrêté du 15 juillet 2013 relatif à la dispense d'épreuves du brevet d'études professionnelles agricole spécialité « services aux personnes » pour les titulaires du titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles du ministère chargé de l'emploi

Code NOR : AGRE1316009A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=AGRE1316009A>

Modification : Oui

Informations mises à jour le 12/01/2017 par Certif Info.

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-53176.html>